



---

## **DESJEPS INSEP – Fédérations partenaires**

### **Rentrée 2021 - Projet pédagogique**

---

#### **Fédérations partenaires à la rentrée 2021 :**

- Fédération Française d'Athlétisme,
- Fédération Française de Boxe,
- Fédération Française de Canoë Kayak,
- Fédération Française d'Escalade,
- Fédération Française de Gymnastique,
- Fédération Française de Hockey sur gazon,
- Fédération Française de Judo Jujitsu,
- Fédération Française de Lutte,
- Fédération Française de Pentathlon,
- Fédération Française de Sports de glace,
- Fédération Française de Taekwondo
- Fédération Française de Tennis de Table,
- Fédération Française de Tir à l'arc.

## **Les objectifs de la formation DESJEPS :**

Le titulaire d'un DESJEPS doit disposer d'une double compétence professionnelle et sportive, lui permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement et d'optimisation de la performance sportive.

Il exerce des fonctions de responsable stratégique et opérationnel dans des organisations, dont la vocation est l'optimisation de la performance motrice.

Il s'agit de former des « chefs de projet de performance », qui coordonnent et qui managent un staff technique. Ils explicitent la direction à suivre. Ils sont à l'écoute des sportifs et du staff technique et médical, mais ils décident seuls.

## **Les compétences à acquérir :**

### Compétences générales :

- Développer des compétences professionnelles et enrichir ses pratiques de terrain,
- Acquérir une rigueur conceptuelle et méthodologique dans l'élaboration du projet d'entraînement,
- Contextualisation et compréhension des situations de travail auxquelles les entraîneurs se retrouvent confrontés dans sa pratique quotidienne,
- Utilisation de « Savoirs » pour résoudre des problématiques professionnelles,
- Participer au développement d'une politique sportive par la définition des orientations stratégiques et la fixation des objectifs,
- Coordonner une équipe d'intervenants et de formateurs,
- Maîtriser les techniques de communication.

### Compétences spécifiques :

- Entraîner des sportifs de haut niveau dont la pratique s'inscrit dans la perspective des compétitions internationales,
- Concevoir le projet de performance en relation avec le projet de vie des sportifs de haut niveau,
- Concevoir un projet de développement de son environnement professionnel ; Analyser et gérer la complexité des situations d'entraînement,
- Analyser et gérer la complexité des grandes échéances compétitives internationales,
- Maîtriser les différentes dimensions du management d'une équipe pluridisciplinaire : préparation physique, préparation mentale, nutrition, encadrement médical, communication, gestion,
- Analyser l'environnement de la pratique de haut niveau (éthique professionnelle, réflexion philosophique) et l'évolution de la performance,
- Développer l'adaptabilité aux situations pour faire face à l'imprédictibilité de la performance et gérer la complexité par une compétence à modéliser,
- Avoir une vision prospective de la formation des entraîneurs,
- Définir les stratégies de communication relatives à la politique sportive et au projet d'organisation auquel il appartient.

## **La conception du projet pédagogique :**

La conception du projet pédagogique doit s'appuyer sur l'action des professionnels de l'entraînement sportif et sur l'analyse et le développement des savoirs issus de ces actions :

- Des problématiques d'entraînement,
- Une analyse de sa pratique professionnelle,
- L'interrogation de pratiques professionnelles.

L'orientation privilégiée dans la formation doit être de travailler avec/sur l'expérience des praticiens. Les candidats devront procéder à une analyse critique de leur pratique et de leur activité professionnelle. Le programme utilisera une pédagogie active où ils sont conduits à jouer un rôle d'acteur dans leur formation.

Ils utiliseront des outils modernes et des aides technologiques dans l'entraînement

L'apport de connaissances doit être au service de la résolution de ces problématiques professionnelles.

## **Les profils et les perspectives d'emploi visés sont communs aux différentes mentions :**

- Entraîneurs professionnels,
- Entraîneurs de groupes élite dans une discipline sportive,
- Directeur technique d'une structure d'entraînement,
- Responsable ou adjoint d'une structure d'entraînement permanente,
- Coordonnateur d'équipe technique régionale ou cadre technique départemental.

## Une formation en alternance :

- Centre de formation INSEP (700h),
- Stage en structure de haut niveau (500h).

## Proposition de découpage pédagogique en centre de formation :

### Heures effectives en centre : 360h

- Module développement 72 heures
- Module entraînement 120 heures
- Module formation 48 heures
- Module spécifique 120 heures

### Parcours FOAD : 290 h

- Module développement 60 heures
- Module entraînement 200 heures
- Module formation 30 heures

### Accompagnement : 50 heures

## Proposition d'organisation de la semaine en centre de formation :

- 3 jours par semaine (lundi, mardi, mercredi), soit 3x 8 heures,
- 10 séminaires de 24h pour l'INSEP et 5 séminaires de 24h pour les fédérations partenaires (modulables)
- 10 mois de formation.

Le stage sera organisé par les fédérations partenaires **obligatoirement dans une structure de haut niveau ou d'accès au haut niveau**. Cette structure pourra être le lieu d'entraînement d'athlètes préparant des compétitions nationales et/ou internationales.

La structure sera validée par l'organisme de formation.

Le stagiaire bénéficiera d'un accompagnement INSEP, choisi parmi les membres de l'équipe pédagogique, et d'un accompagnement par un cadre choisi par sa fédération.

## La conception du projet pédagogique :

### Un questionnement simple :

- Quels professionnels voulons-nous former ?
- Quelle est notre « analyse métier » du DESJEPS ?
- Quels besoins de formation ont les stagiaires ?
- Comment proposer une formation de niveau II permettant de former des professionnels en action ?

### Des orientations pédagogiques fortes :

- Axer la formation sur des problématiques ou des thématiques liées à l'entraînement,
- Interroger les pratiques d'entraînement des stagiaires et des experts pour optimiser sa pratique professionnelle ;
- Rendre le stagiaire acteur de sa formation ;
- Utiliser l'intelligence collective et le retour d'expérience.

L'orientation privilégiée dans la formation doit être de travailler avec/sur l'expérience des praticiens. Les stagiaires devront procéder à une analyse critique de leur pratique et de leur activité professionnelle. Le programme utilisera une pédagogie active où ils sont conduits à jouer un rôle d'acteur dans leur formation.

Ils utiliseront des outils modernes et des aides technologiques dans l'entraînement

**L'apport de connaissances doit être au service de la résolution de ces problématiques professionnelles.**

Il ne sera pas question de placer la seule connaissance au centre du processus pédagogique. Les stagiaires avec leur vécu, leur expérience, leurs besoins et leurs aspirations seront notre priorité.

Le niveau d'exigence sera élevé car il s'agit d'un diplôme de niveau II. Les capacités de réflexion et d'analyse devront être optimisées.

### **Une plateforme de E-Learning :**

La présence en formation n'est qu'une partie de la pédagogie utilisée. Un investissement important sera demandé au stagiaire notamment par l'utilisation de la plateforme SPORTEEF, afin de :

- Préparer les moments en présentiels (séminaires),
- Préparer les actions d'accompagnement,
- S'appropriier les connaissances nécessaires à l'obtention du DESJEPS,
- Rédiger les bilans de synthèse obligatoire à la formation,
- Rédiger les documents de présentation pour les séminaires,
- Mettre en ligne des bilans de synthèse et échange entre stagiaires,
- Tester ses connaissances sur des thématiques essentielles du métier d'entraîneur,

Un forfait minimum de 290h est proposé au stagiaire.

Ce forfait correspond au temps de travail minimum utilisant les ressources de la plateforme SPORTEEF à réaliser entre les séminaires de formation.

Soit en théorie 8 à 10h par semaine. Cependant il est difficile de rendre hebdomadaire ou de mensualiser les temps de connexions FOAD.

En effet pour des raisons d'efficacité pédagogique, certaines périodes nécessitent une utilisation plus importante de la plate-forme et d'autres moins.

Le stagiaire doit pouvoir avancer à son rythme, en fonction de ses besoins et en relation avec ses accompagnateurs.

**Un décompte précis des heures de connexions pour chaque stagiaire est donné transmis trimestriellement aux stagiaires et aux organismes financeurs.**

## DESJEPS 2021-2022 : Dates prévisionnel des regroupements pédagogiques

### DESJEPS 2021-2022 Prévisionnel des regroupements pédagogiques par module

UC1-UC2 Module développement		UC3-UC4 Module entraînement		UC3 Module formation		UC3-UC4 Module fédéral	
3 regroupements pédagogiques (RP)		5 regroupements pédagogiques (RP)		2 regroupements pédagogiques (RP)		Regroupements pédagogiques (RP)	
		RP1	20-21-22 septembre 2021			RP1	
RP1	11-12-13 octobre 2021					RP2	
				RP1	8-9-10 novembre 2021	RP3	
		RP2	22-23-24 novembre 2021			RP4	
RP2	6-7-8 décembre 2021					RP5	
		RP3	10-11-12 janvier 2022			RP6	
				RP2	7-8-9 février 2022	RP7	
RP3	14-15-16 mars 2022					RP8	
		RP4	4-5-6 avril 2022			RP9	
		RP5	9-10-11 mai 2022			RP10	

Le module fédéral est à définir avec le responsable pédagogique de la fédération sportive partenaire.

<b>Date limite de dépôt du dossier d'inscription à la fédération</b>	A définir par la fédération
<b>Date limite de dépôt du dossier d'inscription à l'INSEP</b>	<b>Jeudi 22 avril 2021</b>
<b>Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation par la fédération</b>	Du lundi 10 au vendredi 21 mai 2021
<b>Journée d'information (présence obligatoire de tous les stagiaires) et tests de sélection</b>	Jeudi 27 mai 2021
<b>Entretien de positionnement</b>	Vendredi 17 septembre 2021 (A confirmer)
<b>Stage professionnel</b>	Du lundi 27 septembre 2021 au jeudi 30 juin 2022
<b>Durée totale de la formation DESJEPS incluant les périodes de certification</b>	Du lundi 20 septembre 2021 au vendredi 30 septembre 2022
<b>Période de certification UC1-UC2-UC3-UC4</b>	Du 21 mars au 16 juin 2022
<b>Vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique par la fédération</b>	1er passage : Lundi 27 septembre au vendredi 8 octobre 2021 - Rattrapage : Lundi 15 au vendredi 19 novembre 2021

Certification rattrapage : du 29 août au 15 septembre 2022.

## DESJEPS 2021-2022 : Prévisionnel pédagogique

### UC1-UC2 Projet de développement

#### Regroupement pédagogique n°1

Octobre 2021

Lundi 11 octobre	8h30-12h30	Stratégie de construction projet de développement	F.SADYS
	14h00-18h00	Analyse de structure professionnelle	L.BOYER
Mardi 12 octobre	8h30-12h30	Diagnostique stratégique de la structure professionnelle	L.BOYER/F.SADYS
	14h00-18h00	TD Émergence du projet de développement	L.BOYER/F.SADYS
Mercredi 13 octobre	8h30-12h30	Droit du sport - La responsabilité sportive	DSP Sorbonne
	14h00-18h00	Le code du sport	JM DRADEM

#### Regroupement pédagogique n°2

Décembre 2021

Lundi 6 décembre	8h30-12h30	TD présentation analyse de sa structure – proposition du projet de développement	L.BOYER/F.SADYS
	14h00-18h00	Organisation et mise en place du projet de développement (1)	L.BOYER/F.SADYS
Mardi 7 décembre	8h30-12h30	Organisation et mise en place du projet de développement (2)	L.BOYER/F.SADYS
	14h00-18h00	Organisation et mise en place du projet de développement (3)	L.BOYER/F.SADYS
Mercredi 8 décembre	8h30-12h30	Management – Méthodes et stratégies	L.BOYER/F.SADYS
	14h00-18h00	Droit du sport - Contrat de travail dans le sport	DSP Sorbonne

#### Regroupement pédagogique n°3

Mars 2022

Lundi 14 mars	8h30-12h30	TD présentation projet de développement de sa structure	L.BOYER/F.SADYS
	14h00-18h00	Construire des budgets	L.BOYER
Mardi 15 mars	8h30-12h30	Stratégies de certification Business plan	BOYER/F.SADYS
	14h00-18h00	Evaluation de projet	L.BOYER/F.SADYS
Mercredi 16 mars	8h30-12h30	Droit du sport - La justice sportive	DSP Sorbonne
	14h00-18h00	Stratégies de certification de l'UC1-UC2 Développement Construction du PWPT de présentation	BOYER/F.SADYS

## DESJEPS 2021-2022 : Prévisionnel pédagogique

### UC3 Projet de formation

#### Regroupement pédagogique n°1

Novembre 2021

Lundi 8 novembre	8h30-12h30	Stratégie de construction projet de formation	F.SADYS
	14h00-18h00	Ingénierie de formation de cadre	F.SADYS
Mardi 9 novembre	8h30-12h30	Construction d'un projet de formation fédéral	J.M.REYMOND
	14h00-18h00	TD Analyse de la proposition de formation dans sa discipline sportive	F.SADYS
Mercredi 10 novembre	8h30-12h30	Accompagnement des sportifs de haut niveau	L.BLONDEL
	14h00-18h00	TD Construction d'un projet de formation de cadre	F.SADYS

#### Regroupement pédagogique n°2

Février 2022

Lundi 7 février	8h30-12h30	TD Présentation d'un projet de formation de cadre	F.SADYS
	14h00-18h00	Les nouvelles technologies Application pour l'ingénierie de formation	J.M.DRADEM
Mardi 8 février	8h30-12h30	Formation de cadre Mieux se connaître individuellement et culture d'équipe	C.ROUFFET
	14h00-18h00	Ingénierie de formation – Présentation du pôle de formation professionnel et sportive de l'IFCE	Nicolas SANSON
Mercredi 9 février	8h30-12h30	Stratégies de certification de l'UC3 Formation Construction du PWPT de présentation	F.SADYS
	14h00-18h00	Les fondamentaux de la communication	C.ROUFFET

## DESJEPS 2021-2022 : Prévisionnel pédagogique

### UC3-UC4 Projet d'entraînement

#### Regroupement pédagogique n°1

Septembre 2021

Lundi 20 septembre	8h30-12h30	Présentation générale du DESJEPS (Général et SPORTEEF)	F.SADYS
	14h00-18h00	Intervention du parrain de la promotion	
Mardi 21 septembre	8h30-12h30	Analyse de sa discipline sportive	F.SADYS
	14h00-18h00	La complexité de l'entraînement	T.BLANCON/F.SADYS
Mercredi 22 septembre	8h30-12h30	Modélisation de la performance	JP THOMAS
	14h00-18h00	TD modélisation de la performance	JP THOMAS/F.SADYS

#### Regroupement pédagogique n°2

Novembre 2021

Lundi 22 novembre	8h30-12h30	TD présentation du modèle de performance	F.SADYS
	14h00-18h00	La dimension énergétique et physique de la performance	F.SADYS
Mardi 23 novembre	8h30-12h30	Le métier d'entraîneur de haut niveau	T.BLANCON/F.SADYS
	14h00-18h00	La charge d'entraînement	T.BLANCON
Mercredi 24 novembre	8h30-12h30	Planification de la charge d'entraînement	JP THOMAS
	14h00-18h00	TD Planification de la charge d'entraînement	JP THOMAS/F.SADYS

#### Regroupement pédagogique n°3

Janvier 2022

Lundi 10 janvier	8h30-12h30	TD présentation de sa planification de la charge d'entraînement	F.SADYS
	14h00-18h00	Les aspects psychologiques de la performance	V.STERNBACH
Mardi 11 janvier	8h30-12h30	Intégration de la technique dans le projet de performance	T.BLANCON
	14h00-18h00	Les aspects diététiques de la performance	A.L.DUVAL
Mercredi 12 janvier	8h30-12h30	Préparation mentale et accompagnement psychologique	A.LECONIAT
	14h00-18h00	Préparation mentale et accompagnement psychologique	A.LECONIAT

**Regroupement pédagogique n°4**

Avril 2022

<b>Mardi 4 avril</b>	8h30-12h30	Les méthodes de préparation physique	T.BLANCON/F.SADYS
	14h00-18h00	TD présentation de l'intégration de la PP dans le projet d'entraînement	T.BLANCON/F.SADYS
<b>Mercredi 5 avril</b>	8h30-12h30	Détection et parcours de formation du SHN	F.SADYS
	14h00-18h00	L'entraînement des jeunes publics	S.RATEL
<b>Jeudi 6 avril</b>	8h30-12h30	Coaching	Expert
	14h00-18h00	Méthodes de communication ou coaching	Expert

**Regroupement pédagogique n°5**

Mai 2022

<b>Lundi 9 mai</b>	8h30-12h30	Entraînement en milieux particuliers	F.SADYS
	14h00-18h00	Dopage et pratiques addictives	JM DRADEM
<b>Mardi 10 mai</b>	8h30-12h30	Gestion des conflits	T.BLANCON/F.SADYS
	14h00-18h00	Réathlétisation	A.L.MORIGNY
<b>Mercredi 11 mai</b>	8h30-12h30	Droit du sport - L'agent sportif	DSP Sorbonne
	14h00-18h00	Stratégies de certification	F.SADYS